

**Année scolaire :
2025 / 2026**

**DOSSIER
D'INSCRIPTION**

ELEVE de :	➤ Première	☐ Générale	☐ STI2D	☐ STMG	☐ PRO
	➤ Terminale	☐ Générale	☐ STI2D	☐ STMG	☐ PRO

NOM de l'élève :	Prénom de l'élève :
Documents à remplir et à rendre en présentiel	

Carte PASS'REGION	OBLIGATOIRE pour : ✓ les mouvements d'entrée et de sortie de l'établissement ✓ la récupération des manuels scolaires de seconde, première et terminale, ✓ et pour le self.
Entrée en Première / Terminale	✓ Vous étiez scolarisé(e) en région Rhône-Alpes : reconduction automatique par l'établissement ✓ Vous étiez scolarisé(e) dans une autre académie : Avant l'inscription ET LE PLUS TOT POSSIBLE, Vous devez obligatoirement vous connecter au site : www.jeunes.auvergnerhonealpes.fr , ✓ pour faire la demande de votre carte (bien demander à réceptionner la carte à votre domicile) ✓ et en effectuer impérativement le suivi afin d'avoir votre carte à la rentrée. ✓ En cas de difficulté pour vous inscrire, vous pourrez poser vos questions sur le « chatbot » du site ou par téléphone au 04 86 27 98 50

Dossier administratif à remplir et documents à apporter

- ☐ Fiche CPE avec une photo **RECENTE** à coller sur la fiche
- ☐ Fiche pédagogique
- ☐ Fiche intendance
- ☐ Demande d'Internat (si nécessaire)
- ☐ Fiche d'urgence
- ☐ **Acceptation des règlements intérieurs** à signer (en page 2)
- ☐ Numéro **Pass région** à renseigner (en page 2)
- ☐ **Fiche de la laïcité** à signer (en page 3)
- ☐ Fiche « **droit à l'image** » à signer (en page 4)
- ☐ Une copie recto-verso de la carte d'identité de l'élève
- ☐ Une copie du livret de famille
- ☐ 3 derniers bulletins
- ☐ Copie du mail de confirmation d'inscription sur le site PASS Région et/ou N° de la carte
- ☐ En cas de situation particulière ou d'autorité parentale non-conjointe fournir le jugement de divorce

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

ACCEPTATION DES REGLEMENTS ET CHARTES DU LYCEE BRANLY Année scolaire 2025/2026

Je soussigné(e) :

Responsable légal de :
ou élève majeur :

Reconnais avoir pris connaissance des documents suivants que j'ai téléchargés sur le site du lycée Branly -
onglet présentation du lycée - rubrique vie scolaire

[http ://www.lyceeb Branly.com](http://www.lyceeb Branly.com) :

- Règlement intérieur du lycée Branly
- Règlement de la demi-pension
- Règlement intérieur de l'internat pour les élèves internes
- Projet d'évaluation
- Charte informatique et internet
- Charte de la laïcité

Signature de l'apprenant :

Signature des responsables légaux (si élève mineur) :

PASS REGION 2025/2026

Je soussigné (e) (Nom et prénom de l'apprenant) :

Reconnais avoir fait la demande d'un pass région valide N° de dossier à préciser :)

Signature de l'apprenant :

Conditions d'utilisation et de publication de photos, vidéos ou d'enregistrements sonores

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de la **gestion administrative (trombinoscope...)** et des autres usages internes à l'établissement (pas de publication sur l'internet, sauf si les images ne permettent pas d'identifier les élèves)

Je soussigné(e), (NOM et Prénom)

Agissant(s) en qualité de :

De (Nom et Prénom de l'élève) :

Né(e) le / / Elève en classe de :

Pour l'année scolaire /

Autorise	Finalité/support	Durée	Étendue de la diffusion
☐ OUI ☐ NON	Gestion administrative Logiciel de vie scolaire	Année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire
☐ OUI ☐ NON	Usages internes Réseau interne de l'établissement /ENT	Année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire, élèves de l'établissement

Conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, le MENJ s'engage à ce que la publication et la diffusion de l'image de votre enfant, ainsi que des commentaires l'accompagnant **ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation. En vertu du Règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, l'élève ou son/ses représentant(s) légal/légaux dispose (ent) d'un libre accès aux photos concernant la personne mineure et a le droit de demander à tout moment le retrait de celles-ci*.**

Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour la gestion administrative du dossier de mon enfant, pour les activités scolaires internes à l'établissement, sauf si les images ou les enregistrements sonores ne permettent pas de l'identifier.

La présente autorisation est délivrée en deux exemplaires, dont le premier m'/nous est remis, le second sera conservé par l'établissement.

Fait à

Le / /

Signature(s) manuscrite(s) du/des responsable(s)
mineur (Signature)

Ou de l'élève si celui-ci est majeur:

(Précédée(s) de la mention « lu et approuvé – bon pour accord »)

Consentement de l'élève

« Le projet m'a été expliqué et j'ai compris pourquoi mon image sera utilisée et qui pourra la voir. » :

Responsable(s) légal/légaux ou l'élève (si majeur) :

Elève mineur

* Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de libre accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour toute réclamation, vous pouvez adresser au chef d'établissement ou par mail au délégué à la protection des données de l'académie : dpd@ac-lyon.fr

Votre demande doit être accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature. Si cette démarche reste sans réponse dans un délai de 2 mois ou en cas de réponse insatisfaisante, vous pouvez saisir la Cnil pour contester la diffusion de votre image.

Vu le règlement intérieur de l'établissement,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 145-1-1 (principe de laïcité), L511-1, R 511-1 à R511-11 (droits et obligations des élèves)

L'école est laïque. Elle est un lieu de neutralité où se forment les futurs citoyens dans le respect des principes républicains. Elle promeut l'égalité des droits et des devoirs entre les individus, refuse toutes les discriminations telles que définies par l'article 225-1 du code pénal. Elle est notamment engagée dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et œuvre résolument à l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle n'admet aucune forme de violence latente ou manifeste, morale, psychologique ou physique. Chacun est libre de ses convictions idéologiques ou religieuses ce qui impose un devoir de tolérance, de réserve et de respect et qui exclut tout prosélytisme qui pourrait porter atteinte à la liberté de conscience d'autrui.

Conformément aux dispositions de l'article L.141-5-1 du code de l'éducation, « le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit ».

Ainsi, les vêtements et signes qui, par leur nature ou par le comportement de l'élève manifestent une appartenance religieuse, sont interdits.

Cette interdiction s'impose dans l'enceinte scolaire et au cours des voyages et sorties scolaires, dès lors que les élèves ou étudiants sont sous la responsabilité de l'établissement ou des enseignants.

Toute inscription dans un établissement scolaire implique de respecter ces principes.

NOM et Prénom du responsable légal :

Ecrire « vu et pris connaissance » :

Signature :

NOM et Prénom de l'élève :

Ecrire « vu et pris connaissance » :

Signature :

Lycée Edouard Branly

25 rue de Tourvielle
69322 Lyon cedex 5
Tel : 04-72-16-70-00
Email : ce.0690128p@ac-lyon.fr

Entrée en classe de **PREMIERE GENERALE**

Fiche pédagogique

Année scolaire 2025 / 2026

Nom :Prénom :

Classe et établissement fréquentés en 2024 / 2025 :

Langues vivantes : cochez les deux langues vivantes étudiées en classe de SECONDE :

☐ Anglais ☐ Allemand ☐ Italien ☐ Espagnol ☐ Chinois

Enseignements de spécialité : veuillez cocher les 3 enseignements de spécialité choisis à l'issue de la seconde générale : **Attention ce choix engage. Il est DEFINITIF**

- | | |
|--|---|
| ☐ Mathématiques | ☐ Sciences et vie de la terre |
| ☐ Physique-chimie | ☐ Sciences économiques et sociales |
| ☐ Sciences de l'ingénieur | ☐ Numérique et sciences informatiques |
| ☐ Hist-géo, géopolitique et sc.politiques | ☐ Humanité, littérature et philosophie |

Enseignements optionnels (engagement pour l'année scolaire ainsi que celle de terminale.) :

- ☐ Théâtre (3h) ☐ Italien LV3

Section européenne anglais

DNL

- ☐ Histoire géographique ☐ Mathématiques

B.I.A ☐ Préparation à l'examen du brevet d'initiation à l'aéronautique (1h30)
(Lettre de motivation à remettre dans le dossier d'inscription pour postuler).

Sections sportives : (Ne cochez une case que si vous avez été sélectionné(e))

- ☐ Futsall ☐ Volley

2 enseignements optionnels au choix maximum dont la section européenne qui engage de manière ferme pour l'année scolaire 2025-2026. Le lycée n'assurera ces enseignements que dans la limite des places disponibles et/ou des possibilités des emplois du temps des classes.

La section européenne est compatible avec le volley et le théâtre mais pas avec le futsall.

Signature de l'élève

Signature des responsables

A compléter et à rendre obligatoirement avec le dossier d'inscription**IDENTITE DE L'ELEVE**

Nom : Classe :

Prénoms :

Né (e) le : à

RESPONSABLE FINANCIER

Nom : Prénom.....

Adresse :

Code postal : Commune :

☎ domicile : ☎ portable : e-mail :

- ☐ J'alimente mon « compte famille » demi-pension avant la rentrée en joignant le jour de l'inscription un chèque de 72€ (15 repas) agrafé à ce document.
- ☐ Je suis informé qu'après réception de mes codes de connexion à l'E.N.T. du Lycée (communiqués à la rentrée scolaire), je pourrai régler directement mes repas par carte bancaire sur le site dédié (modalités affichées à l'intendance du Lycée).

A Lyon, le : / / 2025

Signature responsable 1 :

Signature responsable 2 :

Année scolaire 2025-2026
DEMANDE DE BOURSE DE LYCEE 2025-2026

1) Mon enfant était boursier en 2024-2025

- Je souhaite demander l'étude automatique du droit à bourse pour toute la durée de sa scolarité au Lycée.
- Je me présente à l'Intendance du Lycée le jour de l'inscription, avec :
- Mon livret de famille,
 - Mon dernier avis d'imposition
- Je transmets un relevé d'identité bancaire (RIB) au format PDF à l'adresse suivante : bourse.0690128p@ac-lyon.fr
L'objet du mail et la pièce jointe doivent être intitulé comme suit : NOM et Prénom (de l'élève).

2) Mon enfant n'était pas boursier en 2024-2025

- Dès le 1^{er} septembre 2025, je demande l'étude automatique du droit à bourse sur mon compte « responsable » du site Educonnect)



Scanner ce QR-code pour accéder à la plateforme Educonnect puis saisir votre identifiant et mot de passe.

- Je transmets ensuite un relevé d'identité bancaire (RIB) au format PDF à l'adresse suivante : bourse.0690128p@ac-lyon.fr
L'objet du mail et la pièce jointe doivent être intitulé comme suit : NOM et Prénom (de l'élève).

A Lyon, le : / / 2025

Signature responsable 1 :

Signature responsable 2

NOM de l'élève :	Prénom :	Sexe :
Email obligatoire : (en majuscule)	N° inscription Pass Région :	
Date et Lieu de naissance : Nationalité :	Classe : Internat : Oui ☐ Non ☐	
Adresse :	Portable de l'élève : (obligatoire)	
Etablissement et classe fréquentée en 2024/2025 :	N° SS (<i>postbac</i>) :	

Responsable 1	Responsable 2
NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse si différente du responsable 1®
Code postal/Ville :	Code Postal/Ville :
Tél domicile :	Tél domicile :
Portable :	Portable :
Email (obligatoire) : (en majuscule)	Email (obligatoire) : (en majuscule)
Profession :	Profession :
Nombre d'enfants à charge :	Nombre d'enfants à charge :

®En cas d'adresse différente, merci de préciser le lieu où vit l'élève :

REGIME D'ENTREE ET DE SORTIE DU LYCEE EDOUARD BRANLY

Pour accéder au lycée, vous devrez être en possession de votre pass région.

Le lycée étant un lieu d'étude où l'autonomie est un facteur de réussite, il est important que chaque élève apprenne à gérer son temps et ses activités par lui-même. Pour cette raison, l'élève peut, quels que soient les changements d'emploi du temps sortir chaque fois qu'il n'a pas cours (récréations, pause méridienne, temps libre entre deux cours, fin des cours de demi-journée)

Cependant, dans certains cas particuliers, la famille peut souhaiter que l'élève mineur ne puisse disposer de cette liberté. Il est nécessaire dans ce cas de prendre rendez-vous avec le ou la Conseiller(e) Principal(e) d'Education du niveau dès le début de l'année, pour faire le point et en fixer les limites.

Fait à le

Signature de l'Elève,
(Obligatoire s'il est majeur)

Signature des Responsables,

NOM de l'élève :	Prénom :	Sexe :
Email obligatoire : (en majuscule)	N° inscription Pass Région :	
Date et Lieu de naissance : Nationalité :	Classe : Internat : Oui ☐ Non ☐	
Adresse :	Portable de l'élève : (obligatoire)	
Etablissement et classe fréquentée en 2024/2025 :	N° SS (<i>postbac</i>) :	

Responsable 1	Responsable 2
NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse si différente du responsable 1®
Code postal/Ville :	Code Postal/Ville :
Tél domicile :	Tél domicile :
Portable :	Portable :
Email (obligatoire) : (en majuscule)	Email (obligatoire) : (en majuscule)
Profession :	Profession :
Nombre d'enfants à charge :	Nombre d'enfants à charge :

®En cas d'adresse différente, merci de préciser le lieu où vit l'élève :

REGIME D'ENTREE ET DE SORTIE DU LYCEE EDOUARD BRANLY

Pour accéder au lycée, vous devrez être en possession de votre pass région.

Le lycée étant un lieu d'étude où l'autonomie est un facteur de réussite, il est important que chaque élève apprenne à gérer son temps et ses activités par lui-même. Pour cette raison, l'élève peut, quels que soient les changements d'emploi du temps sortir chaque fois qu'il n'a pas cours (récréations, pause méridienne, temps libre entre deux cours, fin des cours de demi-journée)

Cependant, dans certains cas particuliers, la famille peut souhaiter que l'élève mineur ne puisse disposer de cette liberté. Il est nécessaire dans ce cas de prendre rendez-vous avec le ou la Conseiller(e) Principal(e) d'Education du niveau dès le début de l'année, pour faire le point et en fixer les limites.

Fait à le

Signature de l'Elève,
(Obligatoire s'il est majeur)

Signature des Responsables,

Cette fiche est à compléter et à signer pour chaque élève.

Enfant (Nom, Prénom) :

Coordonnées des parents ou représentants légaux :

Nom, Prénom :

Numéros de téléphone :

Nom, Prénom :

Numéros de téléphone :

-Maladie dont est atteint votre enfant :

Dans le cas où votre enfant est atteint de maladie chronique, de troubles de santé évoluant sur une longue période et pour lesquels des aménagements de la scolarité et en particulier des soins ou prises de médicaments pendant le temps scolaire sont nécessaires. A cet effet un Projet d'Accueil Individualisé est mis au point, à votre demande sous l'autorité du chef d'établissement en concertation avec le médecin et l'infirmière scolaire.

-Joindre **sous pli cacheté confidentiel** pour l'infirmière scolaire les documents établis par votre médecin traitant : -les documents PAI signés de votre part et celle du médecin

-un protocole d'urgence précisant les signes d'appel et la conduite à tenir

-une ordonnance récente ainsi que les médicaments prescrits

Ou bien prendre **contact avec le service infirmerie pour convenir d'un rendez-vous.**

Votre enfant a t'il un dossier MDPH ? (Entourer votre choix) : oui non

Si oui transmettre à la rentrée de septembre à son Professeur Principal et au service infirmier la notification MDPH et le dernier Gevasco.

Sans réponse de votre part l'état de santé de votre enfant sera considéré comme ne relevant pas d'un projet d'accueil individualisé, ni d'aménagement au titre de la reconnaissance du handicap

Vu et pris connaissance le :

Le(s) représentant(s) légal(aux) (nom prénom et signature) :



Informations sur le traitement de vos données personnelles pour l'inscription dans l'établissement scolaire

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement de votre enfant pour gérer sa scolarité et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement (coordonnées, situation familiale...).

Les informations que vous donnez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans l'application SIECLE (Système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements).

Qu'est-ce que l'application SIECLE ?

Finalités et bases légales

SIECLE est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- **pour le contrôle de l'obligation d'instruction**, au titre d'une **obligation légale** auquel l'établissement est soumis au sens du c) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)
- **pour la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants des collèges et des lycées**, dans le cadre de l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) de l'article 6 du RGPD

Données traitées et durée de conservation

En vertu de l'article L113-12 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), les données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, déjà connues de l'Education Nationale, proviennent :

- pour l'entrée en 6ème, d'AFFELNET 6^{ème}
- pour l'entrée au lycée, d'AFFELNET Lycée

L'identifiant national élève est issu du RNIE (répertoire national des identifiants élèves).

Ces applications sont mises en œuvre par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

Les données relatives aux étudiants entrant en section de technicien supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles sont issues de l'application PARCOURSUP, mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les données fiscales nécessaires à l'étude des demandes de bourse sont issues du système d'information de la direction générale des finances publiques, en application du II de l'article 114-8 du CRPA.

L'ensemble des données est conservé jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans un établissement du second degré.

Destinataires des données

Les personnels de l'établissement de votre enfant, ceux des services départementaux de l'Education Nationale et des services académiques, ceux du ministère et ceux des collectivités territoriales (commune, département, région) peuvent accéder à certaines de vos données, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15, 16 et 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du chef d'établissement.

Pour l'exercice de votre droit d'opposition, défini par l'article 21 du RGPD, vous pouvez adresser votre demande au ministère, par courriel, à cette adresse : dgesco.protection-donnees@education.gouv.fr

Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère :

- par courriel, à dpd@education.gouv.fr
- au moyen du formulaire de contact en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier postal, à :

*Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07*

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>
- ou par courrier postal, à :

*Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75334 PARIS CEDEX 07*

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur SIECLE : www.education.gouv.fr/siecle

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

RENTREE DES ELEVES

Lundi 1^{er} septembre 2025

8h	En salle_polyvalente	2 ^{de} GT	Début des cours 3/9
9h	En salle polyvalente	2 ^{NDE} Pro	Début des cours 3/9
8h	Directement en cours	CPGE Spé	Début des cours 1/9
10h	En salle polyvalente	CPGE Sup +ATS	Début des cours 1/9
10h30	En salle polyvalente	BTS 1 ^{ère} année	Début des cours 1/9
14h	Directement en cours	TPATP	Début des cours 1/9

Mardi 2 Septembre 2025

Journée d'intégration pour les 2^{nde} Pro : activité sportive, mobilisation de **tous** les enseignants de la SEP (prévoir tenue sportive et repas tiré du sac)

8h	En salle polyvalente	1 ^{ère} Générale	Début des cours 3/9
8h30	En salle polyvalente	1 ^{ère} Technologique	Début des cours 3/9
9h	En salle polyvalente	Terminale Générale	Début des cours 3/9
9h30	En salle polyvalente	Terminale Technologique	Début des cours 3/9
10h	En salle polyvalente	BTS 2 ^{ème} Année	début des cours 2/9 14h

Mercredi 3 septembre 2025

13h30	En salle polyvalente	1 ^{ère} Pro	Début des cours 4/9
14h30	En salle polyvalente	Terminale Pro	Début des cours 4/9

Ouverture de la demi-pension et de l'internat lundi 1^{ER} Septembre

Ouverture de l'internat à partir du lundi 1^{er} Septembre selon les niveaux rentrés

Le calendrier officiel sera communiqué ultérieurement aux élèves internes

DEMANDE D'ENTREE A L'INTERNAT 2025/2026

L'inscription à l'internat est UN ENGAGEMENT ANNUEL – le forfait inclut l'hébergement et la restauration (matin, midi et soir) durant les périodes d'ouverture de l'internat – coût du forfait annuel en 2025 1995€ - possibilité de paiement en plusieurs fois.

NOM _____ Prénom : _____

Date de Naissance : _____ Masculin ☐ Féminin ☐ Classe : _____

● Nom et prénom du responsable où vit l'élève : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. domicile : _____

Portable père : _____ Mail père : _____

Portable mère : _____ Mail mère : _____

Portable élève : _____ Mail élève : _____

● Autre responsable si adresse différente : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Correspondant obligatoire sur LYON autre que les parents :

NB : sans cette précision, la demande ne sera pas prise en considération.

NOM : _____ Prénom : _____ Lien avec l'élève : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____

Motivation de la demande indiquant la durée du trajet, la distance du domicile au lycée :

Signature de l'élève :

Signature des responsables :